



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Conférence internationale sur la sécurité nucléaire de l'AIEA 2020

Déclaration prononcée par

M. Benoît Revaz

Secrétaire d'État et Directeur de l'Office fédéral de l'énergie

Vienne, le 10 février 2020

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour envoyer un message d'avenir, clair et ambitieux à la communauté internationale : celui de notre engagement commun à renforcer la sécurité nucléaire sur les plans national et mondial.

De grands progrès ont été accomplis depuis la dernière Conférence internationale de 2016. Nombre de pays ont en effet entrepris de considérables efforts pour améliorer leurs régimes de sécurité nucléaire. En outre, la coopération internationale dans ce domaine s'est intensifiée. Gardons-nous cependant de tout excès d'optimisme.

Les menaces potentielles liées au terrorisme nucléaire n'ont rien perdu de leur actualité. Un seul incident de ce type pourrait, à lui seul, avoir des conséquences dramatiques. Les nouvelles technologies sont certes susceptibles d'améliorer la sécurité nucléaire, mais elles génèrent aussi des risques nouveaux. Nous nous félicitons donc que les menaces en relation avec les attaques cyber soient explicitement évoquées dans la Déclaration ministérielle. Nous devons anticiper ces menaces ainsi que tous les autres risques nouveaux tout en concevant des instruments et des stratégies pour y remédier.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de relever les cinq points suivants mentionnés dans la Déclaration ministérielle que la Suisse considère comme essentiels.

Premièrement, nous ne pouvons parvenir à nos buts que si nous abordons la sécurité nucléaire sous tous ses dimensions. Nous saluons donc la réaffirmation de la nécessité de maintenir efficacement et complètement la sécurité nucléaire de toutes les matières nucléaires, y compris les matières utilisées à des fins militaires.

Deuxièmement, la sécurité nucléaire doit être envisagée dans un contexte plus large. Cet aspect revêt une importance accrue dans la perspective de la prochaine Conférence d'examen du TNP. La sécurité nucléaire est une partie essentielle et importante du dispositif global de non-prolifération nucléaire. Comme la sûreté nucléaire, la sécurité nucléaire est une composante intrinsèque de l'utilisation pacifique des applications nucléaires. Le désarmement nucléaire et la sécurité nucléaire sont aussi indubitablement liés. Nous saluons donc que la

Déclaration constate qu'il est absolument nécessaire de progresser dans le domaine du désarmement nucléaire.

Troisièmement, le renforcement de la sécurité nucléaire exige un cadre juridique solide au niveau mondial. Dans ce contexte, nous souhaitons souligner l'importance de promouvoir l'universalisation et la mise en œuvre de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires et de son amendement. Nous encourageons tous les États qui ne l'ont pas encore fait à adhérer à cette Convention et à son amendement. Nous attendons avec impatience la Conférence de 2021, que la Suisse aura l'honneur de co-présider avec le Nigéria. La Suisse a récemment soumis son rapport national, comme le requiert l'art. 14 de la Convention, et elle encourage les autres parties à faire de même avant la Conférence de 2021.

Quatrièmement, encourager une culture efficace de la sécurité nucléaire nécessite un effort de tous les intervenants. À cet égard, nous saluons la reconnaissance explicite dans la Déclaration du rôle joué par les régulateurs et par l'industrie. Ce sont des acteurs clés, au même titre que les autres autorités gouvernementales et d'autres entités.

Enfin, nous saluons également la volonté d'aborder l'interface entre la sécurité nucléaire et la sûreté nucléaire. Nous sommes d'avis que cette approche devrait être plus systématique. S'il s'agit de deux domaines distincts, ils poursuivent le même but: protéger les êtres humains, la société et l'environnement des effets néfastes de la radiation.

Monsieur le Président,

La Suisse est déterminée à renforcer son régime de sécurité nucléaire sur le plan national tout en consolidant le rôle central de l'AIEA. Notre décision récente de souscrire à la Déclaration commune sur le renforcement de la mise en œuvre de la sécurité nucléaire (INFCIRC/869) témoigne distinctement de notre engagement. Nous examinerons par ailleurs la possibilité de nous associer à d'autres déclarations en lien avec la sécurité nucléaire.

En 2018, la Suisse a accueilli une mission de Service consultatif international sur la protection physique (IPPAS). Cette mission est arrivée à la conclusion que le régime de sécurité nucléaire était bien établi dans notre pays. Nous attendons avec intérêt une mission de suivi dans les années à venir. La Suisse continuera de soutenir les services consultatifs et les examens par des pairs, offerts par l'AIEA en fournissant à celle-ci des experts pour les différentes thématiques traitées.

Nous reconnaissons, par ailleurs, l'importance des documents d'orientation de l'AIEA dans le domaine de la sécurité nucléaire. En tant que membre du Comité des orientations sur la sécurité nucléaire, nous continuerons de mettre notre savoir-faire à la disposition de l'Agence. La Suisse reconnaît également l'importance du Fonds de l'AIEA pour la sécurité nucléaire pour les activités relevant de cette thématique. Sa contribution au Fonds depuis la dernière Conférence internationale se monte à 315 000 euros. Pour assurer une stabilité financière sur le long terme, nous sommes d'avis que le montant inscrit au budget ordinaire devrait être plus élevé.

Monsieur le Président,

Nous espérons que cette Conférence nous aidera à identifier des perspectives d'avenir à suivre pour renforcer la sécurité nucléaire et le rôle central de l'AIEA. La Suisse participera de manière constructive à l'élaboration du Plan de l'AIEA sur la sécurité nucléaire pour les années 2022 à 2025. Notre ambition commune doit être de rendre ce document plus stratégique. Grâce à son caractère quasiment universel et à son expertise unique, l'AIEA est la plateforme idéale pour favoriser et coordonner la coopération internationale. La Suisse demeurera un fervent défenseur de son action dans ce domaine.